

FONTCOUVERTE

Sobriété énergétique

Lors de sa réunion de septembre dernier, le Conseil municipal de Fontcouverte a pris deux mesures importantes en matière de sobriété énergétique. La première concerne la modification des horaires de l'éclairage public. Le matin, il s'enclenchera à 6 h 30 et s'éteindra le soir à 21 heures, ce qui permettra de réduire de deux heures et demie le temps d'éclairage quotidien, une économie qui ne sera pas négligeable. Cette modification sera mise en œuvre prochainement. Quelques points sensibles de la commune seront traités spécifiquement.

La deuxième décision consiste à limiter le chauffage à 19 °C dans tous les bâtiments publics. Cette démarche écocitoyenne n'est qu'un début : la municipalité étudie la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire et sur le bâtiment de la restauration. Ces dispositions ont pour objectif que la commune de Fontcouverte apporte sa contribution en faveur du développement durable et de la sobriété énergétique.

Par ailleurs, la commune participe à l'action de la Ligue contre le cancer Octobre rose. Les parapluies roses viennent d'être posés en centre-bourg et l'église illuminée avec un filtre rose.

Geneviève Aubert